



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

**CONSULTATIONS INFORMELLES
SUR LE DIALOGUE INTERNATIONAL
SUR LA MIGRATION**

IC/2010/5

Original : anglais
Genève, le 16 avril 2010

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2010

Migration et mutations sociales

27 avril 2010

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2010
Migration et mutations sociales

1. Le présent document fait le point sur les activités menées en 2010 dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM) depuis les dernières consultations informelles tenues le 18 février 2010, et propose deux thèmes dominants possibles parmi lesquels les Membres pourront choisir celui qui guidera l'IDM en 2011.

IDM 2010 : Migration et mutations sociales

2. Le premier atelier d'intersession de l'IDM en 2010 s'est tenu à Genève les 9 et 10 mars 2010 sur le thème "Migration et transnationalisme : chances et défis". Cet atelier a réuni 225 personnes, dont 154 représentants de gouvernements de plus de 70 pays, 35 représentants d'organisations internationales et 26 représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé, des milieux universitaires et des médias.¹

3. Les orateurs et les participants ont confronté les expériences faites à l'échelle locale, régionale et internationale quant aux chances et aux défis de la migration et du transnationalisme. L'un des objectifs de l'atelier consistait en effet à recenser, sur le plan conceptuel et pratique, les expériences engrangées dans le domaine de la migration et du transnationalisme ainsi que les réponses apportées en la matière. De nouveaux défis politiques ont été soulignés, qui appellent des solutions novatrices visant à faire en sorte que le transnationalisme profite aux migrants et à leur famille dans les pays d'origine comme de destination.

4. Plusieurs thèmes centraux et conceptions communes se sont dégagés des débats. Tout d'abord, les participants ont estimé qu'il était indispensable de repenser la formulation, la coordination et la mise en œuvre des politiques migratoires de façon à tenir compte des réalités transnationales qui façonnent les relations entre les sociétés d'origine et de destination. Pour cela, il faut qu'en élaborant leurs politiques, les décideurs élargissent leur champ de réflexion au-delà de l'espace national et s'efforcent d'aller au-devant des diasporas comme des migrants, afin de permettre un engagement positif de leur part et d'accroître les possibilités de participation sociale et politique et d'échanges enrichissants.

5. En deuxième lieu, les participants ont souligné la nécessité d'apporter une aide aux migrants et à leur famille d'un bout à l'autre du processus migratoire, dans les pays d'origine, de transit et de destination, afin de maximiser les effets bénéfiques de leur expérience et d'en réduire autant que possible les incidences négatives pour eux-mêmes ainsi que pour les sociétés avec lesquelles ils ont des attaches. La situation précaire des migrants dépourvus de documents, des femmes vulnérables et des enfants appelle des interventions ciblées destinées à répondre aux besoins particuliers de ces groupes.

6. Troisièmement, il est fondamental d'adopter une approche sans exclusive associant les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales à l'échelle mondiale, régionale, nationale, locale et intragouvernementale, et d'établir des partenariats par-delà les frontières et les clivages sociétaux et culturels. Ces niveaux d'engagement sont tous étroitement corrélés et

¹ On trouvera de plus amples informations sur l'atelier, ainsi que l'ordre du jour définitif, la liste des participants, les documents de travail et les exposés sur le site : www.iom.int/idmtransnationalism.

déterminent la mesure dans laquelle les chances sont maximisées et les défis relevés dans un contexte transnational.

7. Sous réserve de disposer des fonds nécessaires, le second atelier d'intersession se tiendra à Genève les 19 et 20 juillet 2010 sur le thème "Sociétés et identité : les incidences multiformes de la migration".² Alors que le premier atelier IDM de 2010 était essentiellement axé sur l'expérience de l'individu dans un contexte transnational, ce second atelier sera plus particulièrement consacré aux conséquences sociétales de la migration et des mutations sociales. Il sera l'occasion d'examiner des questions telles que l'intégration, les rapatriements sociaux, la xénophobie et la diversité du point de vue des sociétés d'origine et de destination. Sans vouloir minimiser l'importance de la dimension économique, cet atelier privilégiera les aspects sociaux, conformément au thème dominant "Migration et mutations sociales". Le programme de cet atelier est en cours d'élaboration. Comme à l'accoutumée, l'Administration serait heureuse de recevoir des suggestions d'études de cas et d'orateurs ou toute autre contribution de la part des Membres.

IDM 2011 : Thèmes proposés

8. L'Administration saisit cette occasion pour demander aux Membres de choisir, parmi les propositions ci-après, un thème dominant pour l'IDM 2011, ou de formuler des propositions de remplacement. Les deux thèmes proposés ci-après permettent de tirer parti des discussions menées à ce jour dans le cadre du Dialogue international sur la migration, et d'approfondir l'examen de certains aspects de la migration qui ont été jugés prioritaires sans toutefois encore avoir reçu toute l'attention qu'ils méritent.

Première proposition : *L'avenir des migrations : renforcer les capacités face aux changements*

9. Il est d'ores et déjà difficile de gérer la migration avec humanité, cohérence et efficacité. Cependant, au cours des prochaines décennies, les changements qui affecteront probablement les migrations internationales poseront de nouvelles difficultés de gestion de la migration. A long terme, les tendances démographiques et les changements sociaux, environnementaux, politiques et économiques auront une influence considérable sur l'ampleur et les schémas des flux migratoires. Ainsi, on s'attend à ce que la migration rurale-urbaine s'accroisse dans le monde entier. De même, les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement provoquent déjà des migrations et des déplacements internes ou internationaux. On prévoit qu'à l'avenir, les facteurs environnementaux détermineront dans une large mesure les flux migratoires, mettant à rude épreuve les cadres et les réponses institutionnelles en place. Ce ne sont là que deux exemples d'une multitude de changements possibles dont les incidences et les rapports d'interdépendance sont difficiles à pronostiquer avec exactitude. Cependant, les défis migratoires qui se poseront à l'avenir aux responsables de l'élaboration des politiques migratoires et aux praticiens de la migration pourraient bien être fondamentalement différents.

10. Il importe de développer et de renforcer les capacités permettant aux Etats de se préparer et de s'adapter aux fluctuations des tendances migratoires. En visant à favoriser la cohérence interne et à maximiser les possibilités d'interactions fructueuses entre les diverses activités déployées par l'Organisation, cette proposition de thème pour l'IDM de l'année prochaine se

² Pour de plus amples informations sur ce second atelier d'intersession, prière de se reporter au document IC/2010/1 (paragraphe 19 et 20).

situe dans le droit fil du sujet traité dans l'édition 2010 du Rapport sur l'état de la migration dans le monde, la publication phare de l'OIM : *L'avenir des migrations : renforcer les capacités face aux changements*. S'appuyant sur les constatations et analyses du Rapport, l'IDM 2011 permettrait aux décideurs et autres parties prenantes de débattre de certains scénarios futurs possibles et des moyens d'y faire face. Tout en mettant l'accent sur la gestion de la migration au niveau national, le Dialogue tiendrait dûment compte de la coopération et de la facilitation de la migration à l'échelle internationale, sans oublier le rôle des organisations internationales et d'autres acteurs. Il est évidemment admis qu'il n'existe pas de modèle universel de renforcement des capacités. De fait, les capacités existantes ainsi que les besoins de renforcement varient d'un pays à l'autre. Ce thème dominant offrirait l'occasion d'examiner les structures administratives, accords de coopération, cadres juridiques, ressources, données et expertise nécessaires pour mettre en œuvre des politiques migratoires efficaces et cohérentes aptes à relever des défis particuliers, notamment lorsque apparaissent de nouvelles tendances migratoires. Sur la base d'études de cas, l'IDM permettrait d'analyser des questions qui se profilent à l'horizon, telles que la migration environnementale ou les incidences de l'évolution démographique, ou encore des problèmes d'actualité comme la migration irrégulière. L'accent serait systématiquement mis sur les différents types de capacités requises pour relever ces défis et améliorer les retombées de la migration pour les migrants et les sociétés à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale.

Seconde proposition : Les migrations et la sécurité humaine

11. L'un des problèmes majeurs que doivent résoudre les politiques migratoires consiste à savoir comment intégrer les multiples perspectives et approches relatives à la gestion de la migration dans un cadre global, cohérent et efficace. La notion de sécurité humaine englobe les dimensions de sécurité, de développement, de préoccupation humanitaire et de droits de l'homme. Elle peut donc constituer un cadre global de référence utile pour aborder une question transversale comme la migration et mettre l'accent sur les liens entre celle-ci et les questions politiques y afférentes. La perspective de la sécurité humaine situe l'individu au cœur de l'analyse ce qui, dans le discours sur la migration, est d'autant plus important que la migration concerne avant tout des personnes – non seulement celles qui se déplacent, mais aussi celles qui sont concernées par ce phénomène dans les pays d'origine, de transit et de destination. En outre, la notion de sécurité humaine reconnaît par ailleurs que la sécurité des personnes et d'autres niveaux de sécurité (celle des communautés, des différents Etats et de la communauté internationale) sont étroitement interdépendants.

12. Ce thème éventuel suggéré pour orienter l'IDM en 2011 viserait à situer la migration dans la perspective de la sécurité humaine en s'appuyant sur de précédents thèmes dominants axés sur la "dimension humaine" de la migration. Il offrirait l'occasion d'étudier la sécurité sous ses différents aspects et à divers niveaux, ainsi que son lien avec la migration, et plus particulièrement les flux forcés, irréguliers et mixtes. A cette fin, il faudrait examiner la façon dont différentes vulnérabilités peuvent influencer et façonner les flux migratoires. Par exemple, les questions ci-après pourraient être abordées : la migration est-elle l'expression de la vulnérabilité de personnes et de communautés et, dans l'affirmative, de quel type de migration s'agit-il ? Quel rôle jouent des facteurs tels que le sexe, l'âge, la santé, les moyens de subsistance et l'environnement ? Comment tenir compte de ces facteurs dans les politiques relatives à la migration ? Une meilleure sécurité humaine est-elle de nature à réduire ou à accroître les flux migratoires ?

13. Il conviendrait par ailleurs d'examiner les problèmes de sécurité humaine qui se posent durant le processus migratoire, ainsi que les conséquences potentielles de la migration sur la

sécurité humaine. Par exemple, les questions ci-après pourraient être abordées : quelles sont les incidences de la migration sur la sécurité humaine des migrants, de leur famille et des pays d'origine, de transit et de destination ? La migration réduit-elle ou accroît-elle la vulnérabilité des personnes et/ou des communautés ? Quels sont les problèmes particuliers que posent, dans le domaine de la sécurité humaine, la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des personnes ? Comment s'articule, du point de vue de la sécurité humaine, la gestion de la migration à l'échelle nationale et internationale ? Quelles en sont les conséquences pour les responsables de l'élaboration de politiques migratoires et les praticiens de la migration ? Ce thème serait également l'occasion de réfléchir sur les liens entre la sécurité des migrants et celle des communautés et des Etats avec lesquels ils sont en relation.

14. Dès qu'un thème dominant aura été retenu, des idées plus précises pour des ateliers sur ce thème seront proposées aux Etats Membres, parmi lesquelles ceux-ci effectueront un choix lors des prochaines consultations sur l'IDM (à l'automne 2010). Comme pour toutes les activités se rapportant à l'IDM, des partenaires seront recherchés pour organiser les ateliers correspondants, et diverses parties prenantes seront encouragées à y participer, selon les thèmes précis des ateliers d'intersession retenus par les Membres.